L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1873. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 9 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres — Bottes, souliers et brodequins; linges ... de clientèle.

Par Vincent & Co, aux Nos 82 et 84 de la rue de la Douane — Marchandises sèches, notions, etc.

Une dette publique juste et légale.

Nous sommes appelé à traiter ce sujet par les résolutions adoptées dans la dernière convention démocratique du Texas. Cette convention a protesté contre les intentions qu'on lui supposait de répudier les dettes justes et légales, et en même temps contre tout système de subvention financière en faveur des chemins de fer ou autres travaux publics. Ces deux résolutions sont parfaitement conformes aux principes démocratiques, ou plutôt aux principes du droit admis par tous les gouvernements sensés à toutes les époques.

Qu'est-ce qu'une dette légale d'Etat? Est-ce simplement une dette quelconque, votée à la majorité par une législature, et approuvée par l'Exécutif? Non, ce n'est là qu'une forme dans la fabrication des lois. Il faut bien que cette forme ait été observée pour qu'un projet de loi devienne loi, mais s'il n'a pas d'autre mérite; s'il ne répond pas à un besoin national, à une nécessité impérieuse; s'il n'est pas fondé sur un principe de justice et s'il viole le droit commun, il devient loi vainement; ce n'est pas une loi et personne ne lui doit obéissance.

Supposons qu'un Etat, gouverné par des fonctionnaires extravagants, par des ambitieux d'argent, par des hommes de mauvaise foi, veuille, au moyen d'une législation corrompue, constituer à part un budget énorme pour les travaux publics; supposons que, pour remplir les cadres de ce budget, il faille non pas prélever une quotité seulement sur les revenus des citoyens, mais qu'il faille prendre les revenus tout entiers et même en dépasser le chiffre de manière à entamer le capital, croit-on que cette législation doit être obéie et respectée par cela seul qu'elle aurait été votée avec toutes les formes et tout le cérémonial d'usage? Non; une pareille législation serait nulle et le devoir de tout bon citoyen serait de la faire abroger le plus tôt possible et de résister à ceux qui voudraient l'appliquer et la mettre en vigueur. Toute loi créant une dette, nécessitant une taxe additionnelle pour y faire honneur, est une fausse loi, une loi nulle, qui ne doit avoir aucune force d'exécution contre personne, à moins qu'elle n'ait été votée et approuvée par le peuple.

Il est admis dans tous les Etats civilisés que les impôts ou taxes ne peuvent être levés que pour couvrir les frais de l'administration publique, dans l'intérêt de la sécurité et de l'ordre social. Encore faut-il que l'administration soit honnête et économe. Sans ces deux conditions, elle n'a droit à aucune subside, à aucune récompense; les taxes étant regardées uniquement comme la rétribution des services qu'elle rend.

Dans l'état actuel de notre législation ici comme ailleurs, nul gouvernement n'a le droit d'imposer des redevances en matière de travaux publics. L'initiative doit en être laissée aux citoyens. S'il en était autrement, il n'y aurait plus de garantie pour les fortunes privées. Cette question n'est pas nouvelle; elle a toujours, de temps à autre, occupé le monde, et elle a toujours été résolue dans le sens de la conservation. Y aurait-il plus de raison de la résoudre aujourd'hui dans un sens contraire? Non. Les hommes n'ont pas changé; les choses se sont modifiées sous l'influence des progrès matériels, mais les intérêts sont restés les mêmes et la société nous paraît avoir plus que jamais besoin de permanence et de protection.

En vertu de ces principes, qu'aucune école révolutionnaire n'a pu renverser ni même ébranler, nous regardons comme illégitimes toutes lois établissant des taxes pour des besoins étrangers au soutien de l'administration publique. Toutes lois accumulant les dettes pour des travaux prétendus d'amélioration tiennent plus ou moins de la nature des lois agraires. Elles prennent aujourd'hui une grande partie du revenu du citoyen; demain elles prendront tout ce revenu et entameront même un peu le capital; après demain, elles prendront le capital tout entier. Et quand ces lois auront tout pris, pense-t-on que l'Etat en sera plus riche? Non, il en sera plus pauvre, car les capitaux ne fructifient que dans la main de ceux qui ont su les conserver ou les gagner. Or, les Etats que chaque officier ou employé se permet de gruger à son aise, ne peuvent rien faire fructifier, car ce qu'ils perçoivent n'est que rarement destiné à développer les ressources du pays de manière à en augmenter la richesse. Le meilleur est donc de laisser aux citoyens la libre disposition de leurs revenus en n'y touchant que le moins possible.

C'est donc avec une raison supérieure que la convention démocratique du Texas a fait une déclaration en faveur des dettes *justes* et *légales*, car si elles n'étaient que légales cela ne suffirait pas pour les faire respecter. Et qu'elles sont les dettes justes? Ce ne sont pas celles qui n'ont rien produit et qui n'ont servi qu'à la corruption générale; ce ne sont pas celles qui ont été faites dans l'intérêt d'une cabale; ce ne sont pas celles qui ont été faites dans l'intérêt d'un monopole; ce ne sont pas celles qui ont été faites dans l'intérêt d'une faction ou d'un parti. Eh bien, si l'on répudie les dettes qui ont été contractées au Texas pour favoriser des intérêts impurs, quelles sont celles qui resteront? Il ne sera, comme en Louisiane, que les dettes antérieures à la guerre; ces dettes-là seules ont été justes et légales et peuvent être respectées. Leur chiffre est faible et les contribuables ne s'en plaignent pas. Mais il s'agit ici des dettes faites par les gouvernements radicaux, or, de ces dettes il n'y en a pas une peut-être qui soit justifiable, bien que toutes aient été votées par les Chambres et approuvées par l'Exécutif et qu'il ne manque à aucune rien de ce qui constitue la légalité sous le rapport de la forme.

VENTE A PRIX BAS PRIX. — Nous engageons les acheteurs à ne pas oublier la vente au rabais que font en ce moment MM. Hébert-Miret & Pinsard. Le stock est immense et offre des articles pour les messieurs et pour les dames. C'est une occasion d'emplette rare et qui vaut bien la peine qu'on ne la laisse pas échapper. Une visite au magasin de ces messieurs suffira pour connaître tout à la fois les marchandises et les prix, et très certainement, nul visiteur ne sortira sans avoir acheté quelque chose à moins que le monde, devenu trop riche, n'aime plus le bon marché, ce qui nous surprendrait beaucoup.

THE CHANGE. — M. G. Crena, maître de cet établissement, situé au No 8 de la rue Carondelet, annonce à ses amis et au public en général que son salon a été entièrement restauré pour la saison prochaine. L'intérieur a été repeint et tout a été renouvelé, jusqu'à la façade qui présente maintenant un fort joli coup-d'œil. Le "Change" est un des salons les plus populaires. On y trouve les meilleurs vins et les plus fines liqueurs du monde, et le service y est d'une propreté parfaite. Nous engageons les connaisseurs à aller juger par eux-mêmes de la valeur de nos éloges. Nous ne doutons pas qu'ils ne les jugent pleinement justifiés.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de Vente 107, rue du Canal.

Subvention pour Travaux Publics.

Nous croyons que les beaux jours des faiseurs de chemins de fer sont passés. Presque tous les Etats sont en révolte contre ces assistances pécuniaires qui se pratiquaient sous forme d'émissions de bons, de participation au capital social des compagnies, ou de garanties d'obligations. On s'est aperçu qu'il n'y avait dans ces projets nulle envie de coopérer à des travaux pour l'utilité publique même, et qu'on n'avait en vue que le profit industriel qu'ils pouvaient donner. On s'est aperçu enfin qu'avec leurs demandes perpétuelles et les concessions perpétuelles qu'elles obtenaient en terres, papiers et titres, les compagnies avaient réussi souvent à construire aux dépens des Etats-Unis et aussi des Etats pris séparément, de grandes ou de petites lignes de voies ferrées qui leur appartenaient tout entières.

Ainsi les Etats donnaient leurs terres, leurs fonds ou leur endossement et ne recevaient en échange qu'une compensation sans importance pour l'administration et le contrôle des entreprises. C'étaient là des affaires de duperie qui ont donné lieu à toute espèce de scandales, scandales dont le Congrès a retenti et dont les Législatures d'Etat retentissent à chaque session.

Si encore il n'y eut eu que des scandales sans perte réelle pour les Etats, la morale seule en eut souffert et c'est ce dont on s'inquiète le moins. Mais le résultat final a été un désastre presque général. Nombre de chemins de fer, construits avec des moyens puisés de droite et de gauche, ont abouti à des banqueroutes ignobles, et se sont vendus à l'encan pour des sommes minimes au grand détriment des Etats et des municipalités qui les avaient aidés de leurs fonds et de leur crédit.

C'est là notre histoire à nous; c'est aussi l'histoire du Mississippi, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, et de beaucoup d'autres Etats qui s'étaient jetés sans réflexion dans ces industries ruineuses de transport et de locomotion à travers des localités presque désertes, où l'on ne trouvait ni voyageurs ni fret, puis qu'elles étaient sans habitants et sans culture.

Or, sait-on ce qu'un pareil système industriel a coûté aux contribuables de la Nouvelle Orléans et de la Louisiane et leur coûte encore? Il leur a coûté et leur coûte encore 1 pour 100 de taxe annuelle, pour payer l'intérêt dû sur les bons du chemin de fer de Nashville, pour payer l'intérêt dû sur les bons du premier chemin de Mobile, pour payer l'intérêt dû sur les bons du chemin des Opelousas et pour payer enfin l'intérêt dû sur les bons du chemin de Jackson, ou pour l'amortissement de ces bons à mesure que les échéances sonnent.

Et de tout cela, il ne reste rien. Le chemin de Nashville ne fut jamais poussé plus loin que la Passe Manchac et il y a longtemps que les rails en ont été arrachés et vendus. Le premier chemin de Mobile ne fut jamais commencé ni même tracé. Le chemin des Opelousas a été vendu à M. Morgan et le chemin de Jackson à M. McComb. Cela fait que les contribuables de la Louisiane payent aujourd'hui une taxe pour ce qui n'appartient ni à eux ni à l'Etat.

Instruit par cet exemple malheureux, l'Etat du Texas, représenté dans ses deux conventions, démocratique et républicaine, a décidé en principe qu'il ne serait plus accordé de subventions pécuniaires aux compagnies de chemin de fer et qu'on se bornerait, à leur égard, à des concessions de terres. Celles-là au moins ne coûteront rien à personne. Si les chemins se construisent, ils garderont les terres; sinon, ils les rendront. L'Etat, en aucun cas, n'y perdra rien. Il n'aura contracté aucune obligation, aucune dette, et il ne sera tenu à aucun paiement annuel ni pour intérêt ni pour amortissement. Cette règle de conduite doit être la nôtre. Nous n'avons pas autant de terres que le Texas; nous n'avons pas besoin non plus d'un aussi vaste réseau, nos limites étant comparativement rapprochées les unes des autres. Tout ce que nous avons à faire, c'est d'accorder le droit de passage aux capitalistes qui voudront placer leurs fonds dans l'industrie des chemins de fer. Il faudra bien que les capitalistes viennent à nous, car ils ne savent plus où aller.

Assemblée de Propriétaires du Second et du Troisième District.

Hier soir, sur les 7 heures et demie, une assemblée, composée de propriétaires des Districts ci-dessus, a eu lieu à la salle de Stonewall Jackson, sous la présidence du général J. L. Lewis, assisté de M. Alcé Le Blanc, comme secrétaire.

Sur l'invitation du bureau, M. A. J. Lewis, un des promoteurs des projets dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros, a pris la parole et a fait valoir la nécessité d'avoir une bonne route praticable en tout temps, de la rue de l'Esplanade à la limite inférieure de la ville.

Cette amélioration est commandée par des intérêts de premier ordre, par les intérêts des maraîchers, des bouchers, des jardiniers qui alimentent les halles de la ville, par les intérêts de tous les consommateurs et de tous ouvriers ou artisans qui travaillent à la fabrique de coton, et de tous les industriels qui ont des affaires avec les abattoirs.

M. Lewis traite ensuite le sujet de la rétrocession de l'Hôtel de la Monnaie à la ville, suivant les conditions du contrat avec les Etats-Unis. Cet hôtel, avec très peu de dépenses, pourrait faire une fort belle maison d'Etat.

Quant au projet de chemin fer au Lac Borgne, le but de l'assemblée est d'en discuter les avantages ainsi que la possibilité d'exécution. M. Lewis s'en est référé aux aperçus que nous avons donnés dans l'*Abeille* soit pour les frais d'établissement soit pour le revenu.

M. A. Walker, de la paroisse St-Bernard, succédant à M. Lewis, a insisté avec beaucoup de force sur les bénéfices qui résulteraient de l'établissement de cette voie ferrée pour toute la ville et a fait la motion de nommer un comité de 12, qui sera chargé de solliciter des souscriptions. La motion a été adoptée.

Après quelques autres remarques de M. Sambola, et après un vote de remerciement pour M. Louis Fix qui avait prêté l'usage de la salle et fourni le gaz, l'assemblée s'est ajournée.

LE DRAPEAU ROUGE. — C'est le nom d'un nouveau magasin de chaussures que M. E. Angaud doit ouvrir, le 15 du courant, au coin des rues Ste-Anne et Royale, avec le concours de plusieurs manufacturiers de Boston, Baltimore et Philadelphie. Ce magasin, occupé autrefois par M. Colon, a été réparé à neuf. Il sera un véritable ornement pour la rue Royale à laquelle beaucoup de gens pensent que le chemin de fer va rendre son ancienne splendeur. Dans cet espoir, les propriétaires font restaurer et badigeonner leurs maisons et les marchands font repeindre leurs installations et leurs étagères; mais une des plus brillantes enseignes sera sans doute celle qui est occupée par le magasin de chaussures dont nous parlons et où l'on trouvera aux prix les plus modiques un vaste choix de bottes, souliers et brodequins. Les relations de M. Angaud et sa grande économie de frais lui permettront d'accepter des prix défiant toute concurrence. L'ouverture du Drapeau Rouge sera comme l'inauguration d'un nouveau quartier.

☞ Il y a plus de ... ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud, et depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

ASSESSEMENTS Nos 144, 145 et 146. — Voyez la colonne des notices spéciales — mort d'Edw. ... B. F. Hosea et J. A. Barq. Payable au bureau de la Mutual Aid and Benevolent Association of Louisiana, au Camp No 19. Montant payé depuis l'organisation en 1868, $338,210 00.

Louisiane.

Le Lafayette *Advertiser* rapporte en ces termes un accident qui a coûté la vie à l'un des plus honorables habitants de la Louisiane:

Mardi dernier, vers deux heures P. M., un de nos citoyens les plus respectables, M. Onézime Mouton, en voulant essayer un nouveau moulin à coton et machine, a eu le bras droit littéralement broyé entre les hérissons et la brosse du moulin; l'ingénieur qui se trouvait alors à la machine n'eut que le temps de jeter une forte pièce de bois dans les hérissons, autrement M. Mouton aurait été inévitablement attiré et broyé entièrement. Malheureusement, malgré tous les soins de trois des meilleurs médecins de notre paroisse, appelés sur les lieux immédiatement, notre malheureux citoyen a succombé, mercredi vers 2 heures P. M., seulement 24 heures après l'accident. Peut-être une existence précieuse eut pu être conservée, si la réaction eut eu lieu sans accident, permettant l'amputation du membre.

Nous lisons dans le *Sucrier* de la Louisiane:

MEURTRE BRUTAL. — Encore une fois nous sommes appelé à enregistrer un de ces assassinats incroyables, diaboliques, qui viennent si souvent épouvanter notre communauté. L'esprit du mal s'est assurément incarné dans la race noire, à en juger par les crimes sans nombre qui se commettent de jour en jour dans ce pays.

La dernière horreur est arrivée à St-Martin, un soir de la semaine dernière, sur l'habitation de M. Balthazar Bérard, qui emploie des travailleurs blancs et des noirs. Le soir en question, un de ces derniers entra chez un des blancs, nommé Wm Charleston, et lui dit que les animaux venaient d'entrer dans le clos. Ils sortirent donc pour chasser le bétail, et le nègre se munit d'une hache pour arranger la barrière cassée. Ce n'était qu'un prétexte, et lorsqu'ils furent à quelque distance de la maison, le nègre, profitant d'un moment où son compagnon ne l'observait pas, lui asséna un coup de hache sur la tête et l'étendit à ses pieds. Puis, du tranchant de son arme, il lui sépara la tête du corps.

Le motif du meurtre était le vol; les deux hommes avaient travaillé ensemble, et étaient même amis, mais le nègre vint à savoir que le malheureux Charleston possédait quelques piastres et l'assassina pour les avoir.

Laissant sa victime, il retourna à la maison et ordonna à Mme Charleston de livrer immédiatement tout l'argent qu'elle avait. La pauvre dame, éperdue de terreur, s'enfuit par une porte de derrière, abandonnant la maison au meurtrier. Celui-ci força une malle et en enleva quatre piastres — tout l'argent qu'elle contenait.

Il s'empara alors d'un cheval, traversa l'habitation et alla se cacher dans la cyprière derrière la plantation Boeblec.

Le shérif Delahoussaye envoya une escouade d'hommes à sa poursuite; il fut arrêté et amené ici, où les citoyens exaspérés manquèrent de le lyncher. Croyant que les habitants de St-Martin le pendraient aussitôt arrivé, on lui permit de partir avec les officiers qui le gardaient. Il est maintenant en prison.

Ce meurtre égale en férocité celui des MM. Lanet & Soner, et l'insignifiante somme qui en a été la cause en fait ressortir d'une manière saisissante l'indicible horreur.

Nous empruntons au *Courrier* des Opelousas l'intéressant rapport qui suit sur la fin des deux brigands de la paroisse St-Landry, les deux frères Ben et Cyriaque Guillory:

"Après avoir obtenu tous les renseignements nécessaires, et après mûres réflexions, une expédition fut organisée à l'effet de les appréhender. Cette expédition consistait en Wm. C. Lewis et J. B. Jackson, députés shérif, tous deux officiers courageux et prudents, avec MM. C. C. Duson et E. S. Andrus, qui, en 1871 et 1872 ont fait voir qu'ils étaient des officiers exécutifs de premier ordre. En conséquence, jeudi matin, M. Lewis, qui était porteur du warrant nécessaire, et muni de sa nomination de député shérif et de son serment, et armé d'un revolver, partit pour le Bayou Bœuf.

A environ 4 heures de l'après-midi, Jackson partit pour la Vieille Grande Prairie, en passant par Washington, également sans autre arme que son revolver. Une heure après, Duson et Andrus, ayant leurs carabines démontées, en partie dans leurs valises et en partie dans leurs capots roulés derrière leurs selles, quittèrent notre village pour Plaquemine Brûlée, mais déviant de leur route à quelques milles d'ici, et piquèrent dans la direction opposée, sur la Vieille Grande Prairie, où tous s'étaient donné rendez-vous. Ici, cette partie de l'expédition partie d'Opelousas, rencontra Aristide Ortego, Ben Fontenot et C. C. Delafosse. Marchant seulement la nuit ils arrivèrent à la résidence des Guillory, sur Little River, dans la paroisse Catahoula, lundi, vers onze heures de la nuit.

Sans bruit ils entourèrent la maison et attendirent le jour. Le jour vint, mais rien ne remuait dans la maison, et il devint alors aucun mouvement, attendu qu'en il vivant assaut il en serait certainement résulté des morts et des blessés. Enfin, vers le soleil levant, Cyriaque Guillory sortit de la maison pour donner à manger à son cheval, quand Duson s'avança rapidement à découvert, et mettant Cyriaque en joue à une courte distance, il lui commanda, d'une voix claire, haute et distincte: "Cyriaque Guillory, vous êtes mon prisonnier; avancez et rendez-vous! Je suis C. C. Dusson de St. Landry; j'ai un warrant pour votre arrestation; votre maison est cernée par des députés shérif et un *posse* de citoyens; la résistance est impossible; avancez immédiatement ou vous serez tué!" En même temps, E. S. Andrus, le couchant en joue lui cria: "Marchez droit à Dusson, ou vous êtes un homme mort!"

Le misérable ainsi surpris, jeta un regard furtif autour de lui, et appelant son frère: "Ben, dit-il, apportes-moi ma carabine Winchester" et s'avança vers Duson; mais à ce moment, Ben Guillory parut à une fenêtre et fit feu sur Duson, qui se trouvait complètement en face de la maison. L'espoir revint alors à l'esprit de Cyriaque, et il commença sa retraite vers la maison, tandis qu'une femme venait en courant, à sa rencontre, un fusil double à la main. Ben fit feu une seconde fois de la fenêtre. Duson, s'adressant de nouveau à Cyriaque, lui dit: "Si vous vous retirez du pas de plus, vous êtes mort!" Il continua néanmoins à se retirer, et au troisième pas l'explosion aigue de deux carabines résonna dans l'air matinal, et Cyriaque Guillory tomba percé de deux balles. Ben se retourna alors et courut à travers la maison, son fusil faisant feu dans sa retraite. En arrivant sur la galerie de derrière, W. C. Lewis lui commanda halte! Ben leva son arme pour tirer, et aussitôt il reçut un coup de fusil chargé à postes, et il tomba par-dessus la garde-fou de la galerie, dans la cour, mort.

Les gens de l'expédition transportèrent alors Cyriaque dans la maison, où, après avoir langui à peu près une heure et demie, il rendit le dernier soupir.

Mme Cyriaque Guillory a été dangereusement blessée par Ben Guillory, dont la carabine partit lorsqu'il courait, à travers la maison. C'est à regretter profondément, et tous les membres du *posse* en sont amèrement peinés.

La maison est admirablement située pour une défense en règle, et était une sorte d'arsenal, contenant quatre fusils doubles portant de fortes charges de chevrotines, une carabine Winchester à dix-huit coups et deux revolvers à six coups, et en cas d'assaut, ce qu'il aurait indubitablement fallu faire quelques minutes plus tard, si Cyriaque n'était sorti, c'eut été un combat terrible et on ne peut prévoir quel en eut été le résultat.

Voilà comment s'est terminée la carrière de ces deux proscrits notoires, et leur fin justifie pleinement cet adage: "celui qui vit par l'épée mourra par le fer." Qu'ils aient été tués ainsi, c'est à regretter, sans doute. Mais l'un d'eux, Cyriaque, aurait très sûrement été pendu, et cet exemple aurait produit un grand bien dans notre communauté; — quant à l'autre, s'il n'avait pas été pendu, il aurait indubitablement été envoyé au Pénitentier. Mais enfin, s'ils sont morts, c'est leur propre faute. Il était à leur option de se rendre ou de se faire tuer; ils ont choisi cette dernière chance, et il n'y avait plus d'alternative pour le *posse*, il fallait les tuer. Ils ont fait leur devoir. Ils étaient porteurs d'un Bench Warrant de notre Cour de District, placé entre leurs mains par l'avocat de District, et nous sommes du nombre de ceux qui pensent que ceux qui se mettent hors la loi, les proscrits, n'ont aucun droit à pourparler avec les officiers de la loi, dans de semblables circonstances.

☞ Nous apprenons que notre Jury de Police, à sa séance de lundi dernier, a voté, à l'unanimité, une récompense de $800 à la "Expédition" qui avait été chargée de l'arrestation de Cyriaque et Ben Guillory, et qui a eu pour résultat la mort de ces deux bandits.

Communiqué.

Par décret du Président de la République, en date du 2 août dernier, M. Grimaud de Caux, chancelier du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, a été nommé à Québec (Canada).

En attendant l'arrivée d'un nouveau titulaire, M. Lemercier du Quesnay reste chargé de l'intérim de la chancellerie.

TEMPERATURE. — 8 Septembre 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	74	23
12 M.	86	30
3 P. M.	83	29
6 P. M.	82	28

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le théâtre si justement populaire de la rue St-Charles, l'Académie de Musique, a ouvert ses portes, dimanche soir, au public, et la foule a nécessairement envahi la salle.

La saison sera brillante cette année, nous assure-t-on, et M. Bidwell n'a rien négligé pour se procurer des artistes de talent et pour retenir à l'avance les plus *brillantes* étoiles de la scène américaine.

La troupe de combinaison de Lulu a fait avec succès son premier début, avant hier, et nul doute qu'elle continuera à mériter la faveur du public jusqu'aux derniers soirs de son engagement.

Nous avons reçu des billets d'invitation, pour une seconde représentation, qui sera donnée au Théâtre National, lundi soir, le 15 de ce mois, par le "*Southern Dramatic Association*."

Le spectacle se composera de deux pièces, intitulées l'une, "*The Charcoal Burner*" et l'autre, "*The Irish Broom Maker*."

Nous prions le président du Club, M. John B. Cefalus, qui a bien voulu nous compter parmi ses invités, d'accepter nos remerciements.

Le défi de la compagnie Mississippi No. 2, du département de l'incendie, a été accepté par la compagnie Creole No 9. Il s'agit de savoir laquelle des deux pompes pourra lancer, par un tuyau de cent pieds, un jet d'eau qui dépassera la distance de trois cents onze pieds et huit pouces.

Le No 2 et le No 9 se disputent le titre de champion de l'Etat. Un pari de $500 a été fait, à la condition que cette somme sera ajoutée par le vainqueur aux fonds des veuves et des orphelins de l'Association Charitable des Pompiers.

La société de bienfaisance "*Hispano-Filipino*" est sortie en procession hier soir, musique en tête, et a paradé dans les rues principales de la ville. En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, elle a bien voulu s'arrêter un moment pour nous donner une agréable sérénade, dont nous lui savons infiniment gré.

Nous apprenons qu'un homme du nom d'Austin, demeurant au No 35 de la rue Claiborne, a voulu se suicider, avant-hier matin, en prenant du laudanum. Il est probable qu'il aurait réussi à mettre fin à son existence, si quelques personnes charitables ne s'étaient hâtées de faire venir un médecin qui l'a fait revenir à la vie.

On ne sait pas encore à quelle cause attribuer cet acte de désespoir. Austin n'est plus un jouvenceau; mais un homme d'un âge mûr, que l'on aurait cru incapable d'une folie de ce genre.

Dimanche matin, vers une heure, un incendie s'est déclaré dans une maison située rue Tremé, entre Bienville et Conti, habitée par Lizzie Harris. Il a été éteint presque immédiatement. Le feu a été mis par une bougie allumée, qui est tombée sur un lit. Les dommages sont insignifiants et ne dépassent pas $25.

Katie K. Koon est l'aimable épouse du fortuné John Koon. C'est une maîtresse femme, qui serait une bonne ménagère, s'il ne lui manquait pas trois qualités essentielles: l'ordre, l'amour du travail et la patience.

Son mari dit que c'est une mégère; ci peut-être a-t-il raison, attendu que Katie le bat comme plâtre, sans souci pour sa dignité d'homme. Ce n'est donc pas précisément un couple heureux que celui des Koon et on n'a pas lieu d'envier son sort.

Avant-hier, M. Koon ayant été malmené un peu plus rudement que de coutume par sa tendre moitié, a pensé, à part lui, qu'il y avait quelque chose comme une justice et des tribunaux, pour protéger le faible contre le fort et l'opprimé contre l'oppresseur. Il a donc déposé une plainte contre madame Katie et l'a fait arrêter.

La paix règne maintenant dans le ménage des Koon et monsieur se frotte les mains d'aise, en se félicitant de l'absence de madame — Nous sommes certain néanmoins, qu'il serait encore plus heureux, s'il pouvait chanter avec cause, ce couplet de Béranger: "Gai, gai, *de profundis*, ma femme a rendu l'âme; gai, gai, *de profundis*, qu'elle aille en paradis!"

FAITS DIVERS. — Vers midi, dimanche, un jeune homme du nom de Louis Brandt, conduisant une charrette de laitier, est tombé sous la roue de son véhicule et a été à moitié écrasé.

On a dû le transporter à sa résidence, où un médecin lui a donné les soins que nécessite son état.

John Mathews, citoyen de la basse pègre, s'est glissé, avant-hier soir, dans la maison de M. George Allen, au coin des rues Derbigny et Palmyre. A peine entré, cependant, il a été saisi au collet, terrassé et lié comme un saucisson. Il paraît qu'on attendait sa visite et qu'on avait pris des précautions à cet effet.

On a trouvé un rasoir dans la poche du sieur Mathews; ce qui n'améliore pas son affaire. Quand on entre la nuit dans une maison, avec une arme aussi dangereuse, il est juste de supposer qu'on a des intentions de meurtre.

Matt s'expliquera devant le juge Abell.

Nous lisons dans la *Patrie*:

"La *Gazette d'Augsbourg*, dans une correspondance que la *Presse* a reproduite hier, prodigue les plus bas outrages à la nation française (qui, affirme-t-elle, représente comme "une tourbe d'escrocs et de misérables," et, cette opinion, elle la met sous le patronage "d'un vieil homme d'Etat qui est lui-même le dernier honneur et la dernière gloire de son pays."

Ce vieil homme d'Etat aurait dit, au témoignage du correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, qui nous devions nous opposer à un coup d'Etat monarchiste "si nous n'étions pas des ... dont un mot que la décence ne permet pas d'écrire).

Et le journal allemand ajoute en manière de conclusion:

"*Si nous ne sommes pas des c....*, résonne à nos oreilles. Ce doute nous semble être le *discours funèbre prononcé sur la tombe de la nation de 1789 par son historien.*"

Est-ce assez complet, et M. Thiers, dans son patriotisme, va-t-il être fier d'avoir inspiré un correspondant du journal prussien ses appréciations immondes et son odieux anathème contre la France!

Tandis que Paris brûlait et qu'on assassinait les otages, M. de Bismarck exprimait l'opinion qu'il y avait une inée dans la Commune; le général Cluseret se vantait de ses bonnes relations avec les Allemands, et les hommes de l'Hôtel-de-Ville négociaient avec les Prussiens, maîtres de nos forts du Nord. En ce temps-là, les journaux prussiens étaient systématiquement hostiles à M. Thiers.

Aujourd'hui, la *Gazette d'Augsbourg* l'appelle le dernier honneur et la dernière gloire de son pays, associe son nom et son autorité aux débordements de sa haine contre nous, et lui prête, — car nous ne croyons pas qu'il l'ait, — un mot grossier pour justifier ses outrages et ses vœux sinistres.

L'article de la gazette allemande est le plus cruel châtiment du revirement politique opéré depuis deux ans par M. Thiers. Espérons pour son honneur qu'il voudra démentir les paroles que lui attribue le correspondant germanique, et qu'il repoussera la solidarité d'opinions que voudrait lui infliger ce gallophobe. Il n'en restera pas moins chargé d'une grande honte: celle d'avoir mérité les sympathies de la presse allemande et les éloges de ceux qui voudraient être les fossoyeurs de la France.

Voici l'article de la *Gazette d'Augsbourg* dont il est question plus haut:

Un des hommes d'Etat les plus âgés et les plus illustres de la France, menacée aujourd'hui d'une banqueroute cléricale, me disait aujourd'hui: Je comprends que l'on sonne le tocsin, mais si nous ne sommes pas des (ici un mot qui ne s'écrit pas en français), nous serons les plus forts. La cloche d'alarme résonne de toutes parts depuis que, dans le *Soir*, M. Thiers a dévoilé les plans du coup d'Etat clérical préparés par MM. de Mac-Mahon, de Broglie et Buffet. Ceci confirme ce que j'ai déjà dit: Le comte de Chambord fera un drapeau tricolore et au gouvernement représentatif les concessions nécessaires. Il les fera tout *mota proprio* et seulement après avoir pris possession de son héritage comme roi absolu.

Si nous ne sommes pas des (deux). — Ainsi M. Thiers ne possède même pas la certitude complète que les députés républicains et les patriotes du pays ne pourront s'opposer à la déclaration de banqueroute nationale.

De ce "si" découle la conséquence que la France n'est plus qu'un peuple de misérables, une nation d'escrocs, puisque MM. Mac-Mahon, Broglie et Buffet peuvent exécuter leurs projets de coup d'Etat pour le compte de Falloux, et qu'on peut considérer l'exécution militaire du pays pour le compte des Bourbons et des Jésuites comme un fait accompli.

Je dois avouer que je n'ai jamais entendu de paroles plus saisissantes que ce *si nous ne sommes pas des*.... (ici le mot est inexprimable) sortant de la bouche d'un vieil homme d'Etat qui est lui-même le dernier honneur et la dernière gloire de son pays, lequel pays ne survivra qu'une fois pour s'ensevelir sous une Commune triomphante dans tous les départements. Cette revanche que la nation prendra sur son propre sang et sa propre chair, sera le dernier mot de son chauvinisme auquel des entrepreneurs de coups d'Etat offrent comme appât le retour d'Henri V que les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg mettraient en situation de racheter l'Alsace-Lorraine qui ne devrait pas avoir assez de malédictions contre la France qui livre ses meilleurs souvenirs à la risée de l'Europe.

Il existe 300 députés dont M. Thiers garantit la fermeté républicaine; mais, à l'heure qu'il est, la conjuration dispose de plus de 280 voix, et à qui fera-t-on croire qu'elle ne gagnera pas 21 voix aussitôt qu'elle sera d'accord avec le comte de Chambord? Car bien qu'on sache qu'il fera des concessions, il n'y a pas encore de décision prise en ce qui concerne le drapeau et la constitution. On dit qu'il s'orléanisera, mais cela n'est pas encore fait et cela n'arrivera peut-être jamais. C'est pourquoi Broglie et Buffet pouvent assurer qu'ils n'ont pas l'intention de faire convoquer l'Assemblée par la commission de permanence afin qu'elle vote la monarchie du comte de Chambord et qu'elle confie au maréchal de Mac-Mahon, comme lieutenant-général en l'absence du roi, les pouvoirs militaires nécessaires pour garder les cœurs de ses sujets. Mais ces messieurs sont d'accord avec le comte de Chambord, et s'ils disposent d'une majorité parlementaire de 301 voix contre 300, le coup d'Etat annoncé par le *Soir* recevra son exécution; du pays, comme l'a prouvé M. Thiers, sera pris à la gorge. La *Patrie* estime aujourd'hui à 500,000 le nombre des têtes chaudes dont il faudra purger le royaume héréditaire du comte de Chambord. Avec quelques voix de majorité, Mac-Mahon, Broglie et Buffet trouveront inutile de perdre du temps à travailler l'opinion publique et à rassurer les intérêts.

En dehors de la conspiration, les conservateurs de l'Assemblée ont le droit de voter une restauration contre laquelle le pays a le droit de résistance légale, le *droit d'insurrection*, mais les généraux et les hommes d'Etat qui ont assumé la mission de réintégrer les Bourbons et les Orléans dans leurs patrimoines et les douceurs de leurs listes civiles ne s'arrêtent pas à de semblables considérations. Quelques jours après le coup d'Etat, pensent-ils, il se trouvera toujours une masse électorale pour le consacrer; ils comptant au moins sur 3 millions d'imbéciles sur près de 10 millions, d'électeurs; la bourgeoisie, bien qu'elle n'ait pas de religion, dit la feuille officieuse des Orléans, sera satisfaite de la monarchie cléricale et ira à l'église, parce qu'elle a appris à apprécier la nécessité d'une discipline cléricale dans les masses. Voilà pourquoi cette phrase: "*Si nous ne sommes pas des*....," résonne à nos oreilles. Ce doute nous semble être le discours funèbre prononcé sur la tombe de la nation de 1789 par son historien. "*Si nous ne sommes pas des*...." L'Europe n'a pas cru non plus à la souscription des milliards. Chambord et le comte de Paris sont la raison sociale d'une maison dont Mac-Mahon, Broglie et Buffet sont les mandataires et Falloux le gérant.

On écrit de Nantes, 21 août:

Des visites domiciliaires ont été opérées aujourd'hui chez plusieurs personnes, au sujet des marchés contractés pendant la guerre. Elles se rattacheraient à des poursuites dirigées contre d'autres personnes pour abus de confiance envers l'Etat.

— D'après les ordres de M. Ducros, l'hôtel de ville de Lyon est, depuis deux jours, envahi par une nuée d'ouvriers occupés à réparer et nettoyer les salons que le passage du 4 septembre a fort endommagés. Plusieurs tableaux de prix, des œuvres d'art, ont, paraît-il, disparu de ces salons sans qu'on puisse savoir par qui ils ont été enlevés.

— On lit dans le *Gaulois*:

Grande émotion dans les quartiers populeux: depuis hier le pain est à 25 sous. Les ouvriers commencent à regretter singulièrement que les gens du 4 septembre aient cru pouvoir abolir cette caisse de la boulangerie qui permettait de maintenir le pain au prix de 80 centimes. Ce qu'ils regrettent non moins vivement, c'est que, pendant que le prix du pain et de la viande augmente, le travail diminue.

Remplacement d'un autre article de ménage. — Bien des hommes et bien des femmes ont conservé le souvenir de la brique de Bath et de la pierre dont ils se servaient, à cette époque, pour nettoyer les couteaux, les fourchettes, casseroles, les chaudières et autres ustensiles de cuisine. On ne vit plus aujourd'hui cette même pierre dans les boutiques de familles qui ignorent l'usage du SAPOLIO, mais qu'on ne vendra plus en quantité. ... SAPOLIO enlève la rouille et la saleté, et donne aux objets le brillant qu'ils avaient quand ils étaient neufs, et il ... en des ... temps qu'il n'en faut à une autre substance quelconque. On le trouvera partout. Les gens qui en ... font usage ... 1 sept.

Décédé hier soir, à 6 heures et demie, à l'âge de vingt-sept ans, DENIS COUGET, natif de Castelnau, canton de Galan, Hautes-Pyrénées. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, MARDI, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, encoignure Portes et Grands-Hommes. De la part de sa veuve.

Décédé le 23 août 1873, à Matamoros, à l'âge de cinquante-trois ans, AUGUSTE DUGERAT, natif de Taçar, département du Rhône, France.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, au No 19 de la rue du Camp. — Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1873. — Les membres de cette Société sont informés de la mort d'EDWARD BARNETT, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 3 septembre 1873, de la mort de B. F. HOSEA, décédé, dans le comté Wilkinson, Mississippi, le 3 mars 1873, de la mort de JULES A. BARQ, décédé, le 16 mars 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, entre le 1er et le 21 sur chacun de ces décès, et payer ... au 17 octobre 1873, à quatre heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire. 7 sept — 1t

ENTREPOT DE TAPIS

Au No. 17 de la rue de Chartres,

A. BROUSSEAU, Importateur,

Offre, en Gros et en Détail, AUX PRIX DE NEW-YORK

En magasin et à la lionne, TAPIS — tapis ...; toiles à Tapis anglais ... TOILES CIRÉES pour planchers, tables et ...; NATTES pour rouleaux; STORES, Couvertures de tables et de pianos; RIDEAUX en dentelles et broderies de Nottingham; BROCATELLES, COTELINES, terres, reps, &c. CORNICHES, Cordons, &c. A. BROUSSEAU. 7 sept — 6t

Sociedad Hispano-Filipino de Beneficencia Mutua.

En la sesion tenida el dia 7 del corriente, fueron elejidos por el termino de un año los siguientes oficiales:

J. P. MANUEL, Presidente. V. S. VILLANUEVA, Vice-presidente. D. J. VILLARESA, Secretario. A. DE URREOLA, Tesorero. J. ABRAHAM, Gran Mariscal. Por orden de la Sociedad, D. J. VILLARESA, Secretario. sept — 1t

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson, Lne. — Les membres de cette Association sont priés d'assister à une réunion générale extraordinaire qui aura lieu jeudi 11 courant, à 7 heures P. M. précises, au local habituel, pour affaires de la plus haute importance. Par ordre du Président, LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire. 9 sept — 3

THE CHANGE,

Au No 8 de la rue Carondelet.

Le propriétaire annonce à ses amis et au public que son salon a été mis sur un pied nouveau pour la saison prochaine. La façade a été entièrement changée et parfaitement ... Toute la bâtisse a été mise à neuf et repeinte et rien n'a été négligé ... pour rendre l'établissement digne de sa clientèle.

Les connaisseurs y trouveront des liqueurs de choix que leur serviront des employés ... Ils sont respectueusement invités à venir en juger. GEORGE CRENA, Propriétaire. 9 sept — 3t

Reçu par le steamer "George Cromwell,"

100 caisses du meilleur TABAC EN FEUILLES de la Pensylvanie. A vendre en lots au gré des acheteurs, par GEORGE ALCES, 183, rue des Remparts. 9 sept — 1t

Demande.

On demande à l'imprimerie du "Propagateur Catholique" un jeune compositeur de 14 à 16 ans, sachant lire les manuscrits. 9 sept — 1t

VINS DE CRUZE ET FILS FRÈRES.

50 caisses Fromage Tête de Maure, 10 ... Gruyère, ... Anana, 250 ... Moka, 25 ... Java, 150 caisses Vins de ... Cruze et Fils Frères. En débarquement du steamer Minnesota, et à vendre par J. B. SOLARI & FILS, 7 sept — 3t, rue Royale.

PERCHES.

Perches fortes, pour cercles de Barriques, en débarquement au dépôt du Jackson Railroad et à vendre par J. C. MURPHY & CO., 80 rue Poydras. 7 sept — 3t

Chemin de Fer Central de l'Illinois,

AGENCE GÉNÉRALE DU SUD.

Les expéditeurs de Chicago et de l'Ouest, connaissent les frais d'un millage de transport, par ... et les évitent tous les retards qu'occasionnent les ports ouverts de Chicago, et expédiant les produits et les marchandises par LE CHEMIN CENTRAL DE L'ILLINOIS, via Cairo.

Plus de rapidité et moins de frais que sur aucune autre voie.

JAMES T. TUCKER, Agent général, Au No 26 de la rue Carondelet. 7 sept — 1m

LIQUIDATION.

LIQUIDATION POSITIVE, SANS RÉSERVE, DES MARCHANDISES CONTENUES DANS LE MAGASIN DE

HÉBERT-MIRET & PINSARD,

149 ...... Rue du Canal 149

Vente de toutes les Marchandises sans distinction

Au-dessous des Prix Coûtants.

LINGERIE — Chemises, Caleçons, Gilets de peau, Mouchoirs, Devants de chemises, Foulards, &c. &c.

BONNETERIE — Gilets de peau, Caleçons, Chaussettes, Gilets et Caleçons de flanelle.

PARFUMERIE française des premières maisons de Paris.

Cannes, Ombrelles, Parapluies, Cravates, Faux Cols, Manchettes, Bretelles.

ARTICLES DE TOILETTE, PEIGNES, BROSSES, ÉPONGES, &c., &c.

ARTICLES DE FANTAISIE de toutes sortes, Eventails, Flacons, Chaînes, Ceintures, COUTELLERIE.

Bijouterie dorée, deuil et fantaisie.

ARTICLES POUR FUMEURS.

CHEMISES TOUT TOILE, de Hayem, à $18 au lieu de $20, de Charvet, à $25 au lieu de $35.

CHEMISES DEVANTS TOILE, de Hayem, à $6 au lieu de $9, de Charvet, à $7 au lieu de $10.

CHEMISES américaines, devants toile, à $15.

Faux Cols depuis $1.50 la douzaine.

MOUCHOIRS TOUT FIL, CHOLET, depuis $3 la douzaine.

CALEÇONS tout toile, à $15 la douz. au lieu de $24. coton croisé $10 50, $15. Madapolan, $7 50, $11.

Et toutes les autres Marchandises au Rabais dans les mêmes proportions.

NOTA. — Nous engageons nos amis et clients à venir faire leurs achats le plus tôt possible, car le stock de Lingerie n'est pas considérable et de s'assurer qu'il n'y a pas de charlatanisme dans notre annonce, et que nos prix sont réellement des prix de gros à l'encan.

HÉBERT-MIRET & PINSARD, 149 rue du Canal. 30 août — 1m PP — mar j, s.

Avis.

La société existant sous la raison sociale — Brunet & Frère — est dissoute d'un commun accord depuis le 1 août dernier. M. J. M. BRUNET reste seul chargé de la liquidation et continuera les affaires pour son propre compte.

PIERRE BRUNET, J. M. BRUNET. 4 sept — 1t

Changement de Local.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION,

(Institution d'Epargnes de la Nlle-Orléans)

Incorporée en 1855.

Cette institution a été transférée à la nouvelle Maison de Banque, No. 156 rue du Canal.

INTÉRÊTS PAYABLES SUR DÉPÔTS.

SAM. JONES Jr., Trésorier. L. F. GENERES, Président.

DIRECTEURS: Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generes, David Urquhart, George Jonas, T. Gaines, T. A. Adams, Art Kohn, Thomas Allen Clarke, Christian Schneider, Chas. J. Leeds, Samuel Jamison. sept — 1m — ven dim mar

Association de l'Hôtel St. Louis. — Nlle-Orléans, 2 sept. 1873. — En vertu d'une résolution adoptée par le Conseil d'Administration de l'Association de l'Hôtel St. Louis, à la séance du 28 ... une assemblée générale des actionnaires de la dite Association aura lieu dans la bâtisse de l'Hôtel St. Louis, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, le ... septembre 1873, à ... heures P. M., afin de décider et de voter sur la convenance de ... de vendre la propriété de la dite Association.

E. F. MIOTON, Président. E. DANSEREAU, Secrétaire. 3 août — 1m

Regalia de Conchas, véritables, importés, à 10 c. dix sous pièce.

10,000 REGALIA DE CONCHAS de la célèbre marque Golden Eagle de la Havane, garantis importés. A vendre, en détail, à dix sous pièce, par F. A. GONZALES, au No 2, rue Canal. 5 sept — 2t

VERITABLES CIGARES DE LA HAVANE.

De TABAC VUELTA ABAJO, supérieur, LONDRES, GRANDE et CHICO, à $10 le millier, en tonneaux de 250, au détail, au NEW ORLEANS DOMESTIC CIGAR STORE. 4 sept — 2t. En face du bureau de la poste.

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

Les demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 1 heure P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir. 2 sept — 1m — 3ip

AVIS.

Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont acheté l'établissement de pompes funèbres connu sous le nom de B. LANOIX, et situé au No. 21 de la rue des Français. Ils font également savoir à leurs amis et au public qu'ils se chargent de remplir tous les engagements qu'on voudra leur donner pour mariages, baptêmes et tout ce qui concerne un établissement de ce genre, à des prix très modérés.

J. ORTET, J. MASSEYS. 31 août — 1m — PP

ROUVERT,

"THE CHARM."

Situé au No 5 de la rue Vieille-Levée, en face de la Poste, où sont servies les meilleures de toutes les liqueurs; tous les jours de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, un excellent lunch chaud. 16 août — 1m. E. F. MUNROE.

BROOK STEAM RICE MILL.

MOULIN A RIZ, A VAPEUR,

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34, et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS.,

Propriétaires.

C'est le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 23 août — 3m

Blood Fertilizing Works.

Les actionnaires sont notifiés, par le présent avis, que le second versement de vingt-cinq pour cent sur les actions de la Compagnie, devra être payé, en vertu d'une décision du Board des Directeurs, le vingt et un septembre prochain, au bureau de la Compagnie, Lettre H, Galliez Court.

Nouvelle Orléans, 22 août 1873. JOHN DOLHONDE, Secrétaire. 22 août — 3d

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents sans souffrance, au moyen du gaz qui ... ou protoxide d'azote. 1oct — 1y

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un atelier de DENTS de la meilleure qualité, ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et l'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art de dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Voir la nouvelle base. 1avril

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentales et remplace les dents perdues par des dents artificielles et naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement.

Prix modérés et travail consciencieux. 21 fév — 1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20 .... les Râteliers .... $

— Prix brillants —

LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Râteliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 18fév — 1an.

Occasion Magnifique de Bon Marché

B. SEMBRE,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE.

Désirant faire place pour les marchandises d'hiver, vendra à un très léger bénéfice son stock actuel de marchandises françaises.

ARTICLES POUR DAMES:

Grands Eventails, dernier genre, Ceintures cuir, Bijouterie jais, Corsets français, Guipures noires, Etc., Etc., Etc.

VASTE ASSORTIMENT DE MERCERIE DE PARIS.

Bas pour femmes et fillettes, Ganterie, Parfumerie importée, Paniers fins, Paniers ordinaires.

ARTICLES POUR HOMMES:

Chemises françaises blanches et de couleur, des célèbres maisons Hayem et Charvet, Parapluies soie, alpaca et gingham, Chaussettes, Cols, Mouchoirs, Cannes, Cravates de tous genres.

BROSSERIE, LINGE DE DESSOUS.

Seront vendus au prix coûtant, les articles ci-après:

Hamacs, Costumes de bains, Jouets, Poupées, Voitures d'enfants.

L'énumération et détails ne donne qu'une faible partie de notre stock.

NOTA. — Réparation d'ombrelles et de parapluies. 2 sept — 2m — mar jeu dim

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,

VINAIGRE CATAWBA,

VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE

VINAIGRE ORDINAIRE.

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34 .... Rue Bienville 34

ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE.

1er août — 1an — D, Ma, J

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HEMECOURT,

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

GRANDE

Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS. 19 janv — 1y

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

29 août 1873.

AVIS. — A tous ceux que cela peut concerner: Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres et après décrites; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860 — avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 30 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 23 août 1873.

Toutes les sections 8, 15, 16, 17; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 22; toutes les sections 21, 22, 23, 25, 28; les lots 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29; toutes les sections 30, 31, 32 et 33 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, situées des deux côtés du Nouveau Canal, bornées par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Hagène Brothers à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement. JULIAN NEVILLE, Receveur. 30 août — 2m

ALLEN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. Mme ADÈLE REPP, en commandite. PIERRE CRABITES, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST., New Orleans.

31 août — 1an

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY.

WASHBURN & DRY,

IMPORTATION DIRECTE DE

VINS ET LIQUEURS.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous venons de fonder une maison de vins en gros, où l'on trouvera, en tous temps, de bons vins naturels, à un prix exceptionnel de bon marché. Nous sollicitons donc respectueusement le patronage de nos amis et du public en général et espérons que les acheteurs ... Ils jugeront par elles-mêmes de la qualité et du bas prix de nos marchandises.

WASHBURN & DRY.

31 août — 1m. 10 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

SPORTSMEN'S DEPOT.

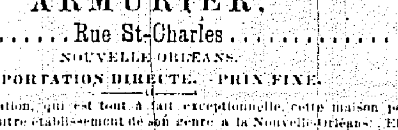

F. CHARLEVILLE,

ARMURIER,

55 ...... Rue St-Charles 55

NOUVELLE ORLEANS.

IMPORTATION DIRECTE. — PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a en effet, en magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à bascule et à feu central dont les prix se rangent entre $30 et $500 qui sont aux Etats-Unis.

Quant aux fusils ancien système ou à baguette, les amateurs d'armes sont surpris des conditions avantageuses auxquelles ils sont cédés.

Les bourres d'Eleys fabriquées par un procédé chimique, se vendent 20 cents la boîte de 250, ou 80 cents le mille. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de tir, de tannerie et d'articles à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, si un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

F. CHARLEVILLE.

NOTA. — Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook. 28 août

THOS. H. HANDY & CO.,

Aux Nos 14 et 16 de la rue Royale,

IMPORTATEURS

— DE —

Vins Fins et Liqueurs,

— ÉGALEMENT —

Agents de MM. Sazerac de Forge & Fils, propriétaires de la célèbre

Eau-de-Vie Sazerac

Et de Mme Veuve Max Sutaine & Co, propriétaires de la fameuse marque CHAMPAGNE.

Ils ont constamment en magasin les meilleures marques de

VIEUX WHISKY BOURBON,

WHISKYS RYE ET DE MOSSE,

WHISKY D'IRLANDE,

VIEUX RHUM DE LA JAMAÏQUE,

VIEUX RHUM DE STE-CROIX,

VIEILLE EAU-DE-VIE DE PECHES,

VIEILLE EAU-DE-VIE DE POMMES

Vins, Porto, Xérès, Madère, Vins rouges et Vins blancs; Ales, Porters, &c.

Les personnes qui veulent acheter de ces articles feraient bien de s'adresser à nous.

2 sept — 6

Sun Mutual Insurance Company,

6 ... CAMP STREET.

Capital payé $500,000

Actif à sa valeur au comptant ... 659,000

Dividende sur Actions, DIX POUR CENT. Dividende sur les primes participantes de l'année 1872 payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette ancienne et bonne compagnie fait des affaires sur les RISQUES D'INCENDIE, MARITIMES et de RIVIÈRES aux taux les plus bas. — Elle règle promptement toutes les pertes, aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Bisso,	W. B. Schmidt,
I. N. Marks,	L. Aleus,
Charles Macready,	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Jessup,
Richard Flower,	R. T. Toplan,
J. Weis,	Scott Matthee,
B. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris,	Isaac L. Haas,

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire. 2 août — 3m

Remblayez vos Terrains.

UNE OCCASION RARE.

La Compagnie du Chemin de Fer Portatif de la Louisiane ayant acheté de la ville la terre retirée du canal de l'Avenue Carrollton, se charge de remblayer, à des prix raisonnables, tous les terrains bas du voisinage. C'est une occasion que les propriétaires n'auront plus, car ils pourront en ce moment faire remblayer leurs terrains moyennant un tiers de ce que le remblai leur coûtera après que la quantité de terre aura été épuisée. Cette quantité étant limitée, on ferait bien de s'adresser, sans retard, aux bureaux de la Compagnie, No 37 de la rue Carondelet. 31 août — 1m

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

Par suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. & Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 21mai72 — 1an

SONIAT RICE MILL,

ST. CHARLES PARISH.

Ce moulin étant à l'usage des habitants riziers de la paroisse qui ont du riz aux enrouages pour un ... de 15 barils ... dans les 24 heures ... le moulin est pourvu de toutes les améliorations.

Sur la levée un grand magasin, dans la paroisse, un homme de confiance, pour la réception et l'expédition du riz qui est ainsi mis à l'abri des injures du temps.

Son prix est très réduit, 2¼ de sous par livre de riz, ou bien les deux tiers du produit net du riz provenant du riz.

Les sacs seront fournis par le moulin ou par MM. Thompson Bros. à ceux qui veulent envoyer du riz au moulin.

S'adresser à Mme Vve C. SONIAT, Kenner P. O., ou à THOMPSON BROS., 37 rue Peters, entre Bienville et Douane. 26 août — 1m

ProPriétés à vendre et à louer.

A Louer.

La moitié de la maison 251 rue Remparts, entre Ursulines et Bayou; la maison No 163 rue Ursulines, entre Remparts et St-Claude; la moitié de la maison No 278 rue Robertson, entre Ursulines et Bayou; la maison No 29 rue Hôpital, entre Derbigny et Roman; la maison coin Ursulines et Prieur; la moitié de la maison No 80 rue St-Antoine, entre Plauborne et Derbigny; les magasins Nos 57 et 59 rue Front, près Poydras. Le tout en bon état, avec gaz, hydrant, caves, etc. S'adresser à MANUEL ELLEIT, No 70 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon. 5 sept — 1P

A Louer,

POUR LE 1er OCTOBRE — LA MAISON à étage, située rue du Quartier, No. 99, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser rue de l'Esplanade, No. 91, ou au bureau de l'ABEILLE. 3 sept — 1P

A LOUER,

LA MAISON No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No 91, ou au bureau de l'Abeille. 3 sept — 1P

Maison à Louer.

La magnifique maison de résidence à 2 étages, No. 115 Dauphine, entre Dauphine et Bourgogne, avec veranda en fer, gaz et installation dans toute la maison et cuisine, chambre à bain, citernes, hydrant, le tout en parfait état. Les chars de la rue Canal, Dauphine et Dumaine passent devant la porte et à un demi ilet de ceux de la rue Bourgogne et à proximité des Théâtres. Loyer réduit. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, 128, Canal. 2 sep — 1P

A LOUER.

La maison en briques à étage, No. 90 rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti, ayant gaz, cuve, waterworks et autres avantages. Elle est en excellent état, a été repeinte et blanchie récemment. Pour conditions, s'adresser à E. Roger & Co., 45 rue Vieille-Levée. 28 août — 1P

A Louer,

La maison à deux étages No 147 de la rue St-Pierre, entre les rues Remparts et Bourgogne. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à C. ZAPATA, No 173 de la rue Gravier, au premier. 22 août — 2 sem.

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connu sous le nom de "Ville de Strasbourg", situé au No 14 de la rue St-Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 30mai — 4m.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 14mars — 1an

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD, RUE VIEILLE-LEVÉE

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candi à la crème, Toute espèce de Candis rouges, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX unis et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornets d'abondance, Glace de fantaisie, Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1oct — PP1y

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 SEPT — CLASSE No 213.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans le bureau de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 8 sept. 1873.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Bureaux du Louisiana Equitable Life Insurance Company. — Au coin des rues Gravier et Carondelet. — Nouvelle-Orléans, 2 août 1873. — Conformément à une résolution adoptée à la dernière réunion du Bureau, une assemblée spéciale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le MARDI, 16 SEPTEMBRE 1873, à midi, dans le but de délibérer et de voter sur les amendements proposés à la charte.

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire. 3 août — 3d

AVIS IMPORTANT

— AUX —

MAITRES DE MAISON

— ET —

Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 28 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tous les consommateurs, moyennant prompt paiement.

La Nouvelle Orléans sera, de toutes les villes de l'Union, celle qui sera éclairée la plus économiquement vu la distance qui la sépare des mines de charbon.

Le but de cette diminution est de ne laisser aucune excuse aux personnes qui voudraient employer un autre luminaire que le gaz, le long des lignes des tuyaux dont un boulevars, bien que passant dans les rues où se trouvent beaucoup de bâtisses, ne produit rien et n'a rien donné depuis qu'il a été posé.

La Compagnie publie aujourd'hui cette annonce, six mois d'avance, dans l'intérêt des maîtres de maisons et des petits propriétaires, afin qu'ils aient le temps de se préparer à recevoir le gaz avant la saison des affaires et puissent ainsi trouver de meilleurs locataires et obtenir des loyers plus élevés en octobre.

Quelque petite que soit la maison, l'économie sera grande. Si la propriété est assurée, la prime diminuera; si elle ne l'est pas, les risques seront moindres.

Les avantages immédiats et certains qu'aura le public sont:

1° Une économie, dans chacune de toutes familles, d'un quart du coût actuel d'une des nécessités de la vie;

2° Une diminution du nombre d'incendies causés par l'usage du produit volatile du pétrole;

3° Une protection pour la vie humaine en substituant le chandelier stationnaire ou le bracket à la fragile lampe en verre;

4° La lumière la plus agréable et la plus sûre mise à la portée des personnes les plus économes.

Mais, si d'un côté le public doit seul profiter immédiatement de cette baisse du prix du gaz, de l'autre, dans la liste actuel de commerce, une réduction de 25 pour cent du coût d'un article d'un usage limité a l'effet d'en augmenter la demande, on sera avantageuse à la Compagnie qu'autant que de nouveaux consommateurs se joignent aux anciens en nombre suffisant pour contrebalancer la grande diminution des recettes garanties. La Compagnie s'attend, avec confiance, à ce résultat, et il sera de l'intérêt des consommateurs d'aujourd'hui d'engager leurs voisins à adopter la lumière du gaz, afin que nos bons prix ... maintenu, mais encore qu'il y ait une nouvelle baisse.

L'attention des consommateurs est également appelée sur l'usage du gaz pour la cuisson et le chauffage. Au prix proposé, le gaz, comme combustible, sera plus économique que le bois ou le charbon et moins embarrassant que l'un ou l'autre. En Europe et dans les villes du Nord de l'Union, on se sert, de plus en plus, du gaz pour chauffer les bâtisses et faire la cuisine.

Afin d'être prête à répondre aisément à toutes les demandes que la réduction pourrait amener, la Compagnie ajoute, en ce moment, à son usine, de nouveaux édifices qui couteront $400,000 et qui, lorsqu'ils seront achevés, la mettront à même de faire 1,000,000 de pieds cubes de gaz par vingt quatre heures.

La nouvelle maison de purification sera prête en janvier et la fabrique de cornues quelques mois plus tard. Les améliorations qui doivent être introduites dans la construction et le fonctionnement de l'appareil réduiront de beaucoup, on l'espère, le coût et de la fabrication et de la purification, tout en augmentant la force de la lumière.

La Compagnie se fondant sur ces exposés, a l'espoir que son ancienne clientèle accueillera favorablement la nouvelle entreprise; que celle-ci sera la première d'une série de mesures qui unirons plus intimement encore, les intérêts de la Compagnie à ceux des consommateurs de gaz.

Par ordre des Directeurs,

JAMES JACKSON, Président. 29 juin — 3mPP